

**Organisée par le Conseil
Municipal des Enfants**

Chasse aux oeufs

Lundi 1er avril

**Rendez-vous à la
mairie de Chasné
à 11h**

de 2
à
10 ans



Informations communales

3-12

- Edito
- Echange avec Nolwenn DANGIN, Directrice Générale des Services
- Les Restos du Cœur
- Cérémonie de citoyenneté
- Élections Européennes
- Portes ouvertes Ecole/Périscolaire
- Rappel aux propriétaires d'animaux domestiques
- Retour sur le repas des aînés
- Règles de bon voisinage
- Brûlage déchets verts
- Dispositif argent de poche
- Monuments aux morts
- Incivilités
- Médiathèque

Informations intercommunales

13-14

- Valcobreizh

Informations associatives

14-16

- CHEN : Conférence sur le climat
- Biodiversité
- Cham'Elles Breizh : Soirée couscous
- Le monde de Léo

L'agenda de Chasné

Chasse aux œufs Lundi 1^{er} avril 2024 11h00	Le CME collecte pour les Restos du Cœur Samedi 13 avril 2024 9h00 à 12h00	Conseil municipal Lundi 15 avril 2024 à 20h00
--	--	--

Bulletin d'information bimestrielle de la commune de Chasné sur Illet (35250).

Directeur de publication : M. le Maire, Benoît MICHOT.

Conception / Réalisation : service et commission communication.

Impression : imprimé par la commune de Chasné sur Illet.

Crédits photos : commune de Chasné sur Illet et Liffré Cormier communauté, Nolwenn DANGIN, Benoît MICHOT.

Tirage : 700 exemplaires sur papier 80g Ecolabel.

Journal distribué gratuitement par la commune.

● Edito

Chers Chasnéens et Chasnéennes,

Véronique VOYEAUD a quitté notre collectivité le 16 février 2024.
Depuis son arrivée, elle nous a accompagné sur des projets tels que :

- La création et l'aménagement de la ZAC du Champ de Buttes
- l'aménagement du centre bourg (programme qui est toujours en cours)
- la réalisation de la médiathèque et des salles Les Moissons ainsi que la maison intercommunale
- la création du city , parc de la Porte Pilet
- l'installation de la cellule commercial place de l'église
- la rénovation du bar le Chasné, du rez-de chaussée de la maison des services, de l'ancienne cuisine pour y installer un centre de loisirs communal
- la construction du restaurant municipal, des 3 salles de classe et d'un pôle administratif
- Installation de la chaudière à l'école de la Choinette et son réseau de chaleur,
- sans oublier les réfections des voies communales , l'aménagement de la première tranche de la RD 106 et le lancement des travaux de la RD 528. Elle a aussi participé à la mise en place du PLU de 2017.

Pour tout cela, au nom des habitants de la commune, je tenais à la remercier et à lui souhaiter le meilleur pour son nouveau poste à la Préfecture d'Ille et Vilaine.

Depuis le 1er mars dernier , le rôle de Directrice Générale des Services est assuré par **Nolwenn DANGIN**. Elle vient d'une collectivité voisine où elle exerçait le rôle de responsable des ressources humaines.

Ses compétences et qualités acquises dans ses précédentes expériences, complétées d'une motivation démontrant son souhait d'évolution professionnelle et son envie d'acquérir de nouvelles compétences ont été un facteur déterminant à son embauche. Les valeurs communes que nous portons sont gages d'une intégration rapide et de qualité.

Ses missions sont d'effectuer le suivi et l'exécution du budget d'investissement et de fonctionnement, avec un focus particulier pour continuer à réduire les charges à caractère général, d'accompagner la réalisation des dossiers de subvention, et de fédérer les équipes pour atteindre les objectifs, tout en favorisant le bien-être au travail et l'entraide.

Je vous invite à vous joindre à moi pour lui souhaiter la bienvenue dans notre belle commune, et réussite dans ses missions, pour continuer de bien vivre ensemble à Chasné sur Illet.

Benoit MICHOT
Maire de Chasné sur Illet



• Echange avec Nolwenn DANGIN Directrice Générale des Services



En quelques mots, Nolwenn DANGIN a accepté de répondre à quelques questions :

- D'où êtes-vous originaire ?

Je suis originaire de Rennes mais d'une famille espagnole.

- Quelle est votre expérience professionnelle ?

J'ai œuvré dans le social pendant plus de douze ans en tant que coordonnatrice avant de me diriger vers les métiers administratifs. Ma réussite aux concours C puis B de la fonction publique m'a permis d'être affectée au ministère de l'Intérieur comme gestionnaire GPEEC (suivi Police) et ensuite à l'Education Nationale auprès du Rectorat comme gestionnaire de carrière des professeurs de l'Académie.

Désireuse de me rapprocher des gens et du terrain, j'ai postulé auprès de la fonction publique territoriale et j'ai été recrutée à la mairie de Domloup comme responsable RH.

Travaillant actuellement le concours de catégorie A et souhaitant apprendre, évoluer dans mes missions je suis actuellement DGS pour votre commune.

- Quelle a été votre motivation à rejoindre notre commune ?

Le métier de DGS m'a toujours intéressé mais je souhaitais d'abord me spécialiser dans un domaine de compétences à savoir les RH. Le poste, la commune, l'équipe ont été des arguments indéniables pour travailler ici. Les fonctions sont diversifiées et complexes. J'ai le goût du défi et vais faire de mon mieux pour réussir l'intégralité des missions qui me sont confiées.

- Quels sont vos hobbies ou vos centres d'intérêt ?

Passionnée de musique, je suis chanteuse et guitariste folk/rock. Je fais pas mal de concerts, la musique c'est quelque chose qui me transporte et qui est nécessaire à mon équilibre.

Je suis également fana de nature, de la mer et des randonnées ! Ici c'est un bonheur le midi de se promener en pleine nature, quel cadre magnifique !

Merci à vous pour cet interview qui nous permet de mieux vous connaître et vous souhaitez la bienvenue dans notre commune.

- **Les restos du Coeur**



COLLECTE POUR LES RESTOS DU COEUR

Samedi 13 avril de 9h à 12h

A la Maison inter-communale de **CHASNE SUR
ILLET**

Denrées alimentaires

Conserves (petites tailles) : viandes et plats cuisinés tels que choucroute, couscous sont privilégiés, légumes, poissons, fruits au sirop, riz, farine, huile, sucre, pâtes, confiture, café, thé, vinaigre, moutarde, sel

Petits déjeuners chocolatés, céréales, jus de fruit, soupes...

Hygiène et entretien

Produits vaisselle et de nettoyage, lessives, éponges, papier toilette, savons, shampoings, brosses à dents, dentifrices, hygiène féminine...

Bébés

Hygiène, couches, lait, petits pots...

Jouets neufs

ON COMPTE SUR VOUS !

Organisée par le Conseil Municipal des Enfants

Afin de renouveler une partie du Conseil Municipal des Enfants, nous invitons les enfants nés en 2013 et 2014 à venir nous rencontrer le jour de la collecte pour vous donner envie d'intégrer notre équipe.

● Cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes électorales

Le maire a le plaisir d'inviter **le samedi 25 mai 2024 à 10h30**, tous les nouveaux citoyens qui seront en âge de pouvoir voter pour la première fois pour les élections Européennes de juin 2024.

Cette cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes électorales a pour but de rappeler l'importance de faire vivre la démocratie par l'exercice de son droit de citoyen.

Ce passage à la vie démocratique se fera dans la salle du conseil municipal, qui est aussi la salle des bureaux de vote.

Ce sera l'occasion d'expliquer comment se déroule le vote, les règles, les préparatifs et le dépouillement. De rappeler que le droit de vote est un droit fondamental, issu de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et que par le monde, tous n'ont pas la possibilité de voter ni de choisir pour qui voter.

Expliquer l'importance de l'élection du parlement Européen qui va avoir lieu en juin, car l'Europe est partout autour de nous, de rappeler que ce sont les décisions des députés Européens qui influencent la vie de l'ensemble de la vie des États de l'union, dont la France et de rappeler qu'il faut agir maintenant pour lutter contre le réchauffement climatique et que l'Europe a un rôle majeur à jouer.

-> Soyez acteur de votre futur: **ALLEZ VOTER**

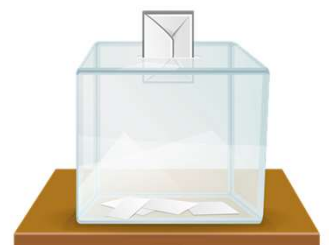
● Elections européennes

Elections: pour pouvoir voter aux prochaines élections européennes qui se tiendront **le dimanche 9 juin 2024**, pensez à vous inscrire.

Démarches en ligne : www.service-public.fr

Appel aux bénévoles: Nous sommes à la recherche de personnes volontaires pour tenir les bureaux de vote ainsi que des scrutateurs.

Si vous êtes intéressé(e) faites-vous connaître en mairie ou par mail mairie@chasnesurillet.fr



Date limite d'inscription sur les listes électorales :

- 1^{er} mai 2024 sur le site service-public.fr
- 3 mai 2024 en mairie

● Portes ouvertes de l'école publique et du service périscolaire

L'équipe enseignante ainsi que l'équipe du périscolaire seront heureux de vous accueillir lors des portes-ouvertes le :

Vendredi 24 mai 2024 de 17h00 à 18h30

Les familles de l'école et les familles des futur(e)s élèves pourront rencontrer l'équipe enseignante et le personnel municipal afin de découvrir les travaux réalisés par les élèves au cours de l'année.

● Rappel aux propriétaires d'animaux domestiques

Tout chien errant peut-être capturé par les services de fourrière et son maître passible d'une amende. Le maître d'un chien se doit en effet de connaître la loi sur la divagation du chien et la respecter.

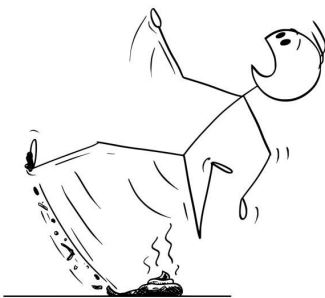
Qu'est-ce que la divagation du chien ?

La divagation du chien est un principe évoqué dans l'article L211-23 du Code Rural. Un chien est considéré comme en état de divagation :

- s'il n'est plus sous la surveillance de son maître,
- s'il n'est plus à portée de voix de son maître
- s'il est éloigné de son maître de plus de 100 mètres,
- s'il est abandonné ou errant.

Dans chacun de ces cas, le chien est considéré comme un chien errant et peut être récupéré par la fourrière. Pour pouvoir récupérer votre animal auprès de la fourrière il faudra vous acquitter au minimum de 94€

Déjections canines



Régulièrement des habitants se plaignent des déjections canines souillant les trottoirs ou les espaces publics. Pour éviter d'en arriver à la verbalisation, il est rappelé aux propriétaires des chiens qu'ils doivent éduquer leurs animaux et ramasser leurs déjections sur le domaine public.

● Retour sur le repas des aînés du Centre Communal d'Action Sociale

Cette année nous avons accueilli **53 convives**, parmi eux comme l'année dernière, René HATTAIS artiste communal qui nous fait le plaisir et l'honneur d'animer ce repas des aînés qui se veut convivial et joyeux.

Ce repas a été élaboré avec des produits locaux par notre cuisinier, Damien GRASSER, qui tout au long de l'année, prépare les repas de vos enfants. Il était épaulé par deux commis Michel ADKINS et Denis SALLIOT.

Ce sont les membres du Conseil Communal d'Action Sociale qui sont à la manœuvre pour les autres. Ils ont organisé, préparé et fait le service pendant le repas.



Un grand merci à eux, et un remerciement particulier à Anne Sophie DESCORMIERS, vice-présidente du Conseil Communal d'Action Sociale, qui a géré l'ensemble des repas et à Martine TREHOUR qui a pris beaucoup de temps à préparer la décoration de table.

Ce repas n'aurait pas été possible non plus, sans les services administratifs et techniques qui ont accompagné en amont et en aval la préparation de ce repas.

Béatrice BOISNIER, notre médiathécaire, a présenté les différentes animations, expositions qui vous attendent à la médiathèque qui se veut un lieu d'échange convivial, centre des actions communales. Elle est aussi revenue sur le portage de livres qui est aussi accompagné par le Centre Communal d'Action Sociale.

Le repas des aînés c'est aussi le moment de mettre en avant les doyens de la commune qui sont présents lors du repas.

Nos doyens du jour, Madame SAVATTE Juliette et Monsieur COLLEU René, tous les deux dans leur 90ème année. Nous leur avons offert un panier garni venant de l'épicerie « Votre Marché », composé de produits locaux et de qualité.



● Règles de bon voisinage

Nous vous rappelons que les activités privées pouvant causer pour le voisinage des gênes sonores ou des vibrations transmises sont interdites sur l'ensemble de la commune.

- Du lundi au samedi de 12h00 à 14h00 et de 20h00 à 8h00.
- Les dimanches et les jours fériés toute la journée.

Nous vous rappelons aussi que de 22h00 à 7h00, il n'est pas autorisé de faire du bruit audible d'un logement à l'autre.

Néanmoins, avant de contacter les forces de l'ordre, privilégiez le contact avec vos voisins qui seront sans doute compréhensifs.

N'oubliez pas que le 17 reste avant tout un numéro destiné aux urgences, alors n'en abusez pas.

Cette infraction de "tapage nocturne" est verbalisable par la gendarmerie et peut aller de 68€ à 180€.



● Brûlage des déchets verts

Depuis la loi N°2020-105 du 10 février 2020, le **brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit** sur tout le territoire national. Cela concerne les résidus issus de tonte de pelouse, taille de haies, élagage et débroussaillage, feuilles mortes, branchages... L'utilisation d'un incinérateur de jardin (interdit à la vente depuis février 2020) est également interdite. En effet, le brûlage des déchets verts surtout humides dégage des substances toxiques, notamment des particules fines.

Ces déchets verts peuvent être utilisés pour le compost ou déposés en déchetterie.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende allant de 450€ à 750€ peut-être appliquée.



● Dispositif argent de poche

Le dispositif "argent de poche", organisé chaque été, offre la possibilité aux jeunes de la commune, âgés de 16 à 18 ans, d'effectuer des petits travaux rémunérés 15 euros les 3 heures.

Le dossier d'inscription sera disponible en mairie ou sur le site www.chasnesurillet.fr, à partir du 8 avril 2024.

Candidature à retourner au plus tard le 3 mai 2024 à 12h00

● Démarchages frauduleux

Nous vous conseillons d'adopter la plus grande vigilance possible lorsque vous faites l'objet d'un démarchage. En effet, nous constatons une recrudescence des démarchages frauduleux et des escroqueries, notamment à destination des personnes les plus âgées. La commune n'apporte jamais sa caution au démarchage à domicile, quel qu'en soit l'objet.

Nous vous conseillons :

- De demander la carte d'identité de la personne vous démarchant
- De vérifier l'existence de l'entreprise
- De ne pas laisser entrer la personne chez vous si vous avez un doute
- De contacter votre mairie et/ou votre gendarmerie pour obtenir toute information supplémentaire

● Monument aux morts

Notre monument aux morts, installé maintenant sur la place de l'Église, sera inauguré lors de la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

Nous vous donnons rendez-vous le **mercredi 8 mai 2024 à 9h15. Venez nombreux.**



● Incivilités

A plusieurs reprises, notre monument aux morts a été la cible d'incivilités. Les obus ont été déplacés, renversés au risque de les abîmer ou de blesser quelqu'un. Ce monument est un lieu de commémoration et non une aire de jeux. Merci d'être vigilant.

De plus, notre poulailleur a lui aussi subi des vols, effractions... l'accès est réservé aux seuls membres de l'association. Si des personnes veulent rejoindre l'association, vous pouvez la contacter.

● Médiathèque



Atelier “Découverte du crochet

Envie de découvrir le crochet et de participer à la réalisation d'une œuvre collective, inscris-toi à l'atelier crochet. Pour les enfants à partir de 8 ans le **mercredi 3 avril 2024 de 16h00 à 17h00**.

L'atelier sera animé par Anne Ruhlmann, bénévole à la médiathèque. Au crochet, tu peux réaliser des tricotins ou encore des amigurumis. L'atelier permettra de découvrir les points de base et de participer à une œuvre collective, qui sera installée dans la médiathèque.

Atelier Yoga en duo parent-enfant

La découverte du yoga, pratiqué en duo avec votre enfant de 5 à 10 ans vous offrira un moment de partage tout en douceur, **le vendredi 12 avril 2024 de 18h30 à 19h30**

L'atelier sera animé par Florence Juhel de Partage et Bien Naitre.

Grainothèque - Atelier semis et Troc plantes

Le samedi 13 avril 2024 de 11h00 à 12h00, la médiathèque vous invite à un atelier semis et un troc plantes.

Le troc plantes, qu'est-ce que c'est : échanger ses plants, graines, boutures, semences. Vous recherchez un plant particulier pour embellir votre jardin ? Vous croulez sous vos semis d'hiver et ne savez pas quoi en faire ? Le troc aux plantes est la solution. Si vous venez les mains vides, pas de soucis, vous récolterez les conseils de jardiniers passionnés et repartirez avec des plants ou des graines de la grainothèque.



Racontines

Les lectures animées pour les petits de **0 à 3 ans**, accompagnés par leurs assistantes maternelles, parents, grands-parents ont lieu **le jeudi 18 avril 2024 à 10h et à 11h** à la médiathèque.

Les places des Racontines et des animations sont limitées, pensez à vous inscrire !

Par mail : mediatheque@chasnesurillet.fr

Par téléphone au : 07 87 19 99 54

Le club de lecture adultes aura lieu **le jeudi 16 mai à 20h** à la médiathèque. Le thème de la rencontre sera “un livre dont le titre contient la couleur rouge”.

● Médiathèque - Famillathlon

Liffré=Cormier
COMMUNAUTÉ

Soirée d'inauguration du Famillathlon

Le Famillathlon est une journée festive autour du sport, de la jeunesse, de la culture, de la santé, ouverte à tous !

Le Famillathlon est organisé en partenariat avec les villes de Liffré et Ercé près Liffré. Il aura lieu le dimanche 2 juin 2024 au campus sportif de Jules Ferry de Liffré.

Pour se mettre dans le bain, **l'inauguration du Famillathlon** se déroulera **Le vendredi 24 mai 2024** à la salle des Moissons et à la médiathèque avec au programme :

- Vernissage de l'exposition photos JOP2024 (une sélection de photos prises sur le territoire de Liffré-Cormier) à partir de 18h30
- Pot de l'amitié à 19h30
- Lecture-spectacle tout public présenté par les Productions Grand Angle à 20h

Lecture-spectacle olympique à la Salle Les Moissons à 20H

Les Productions Grand Angle et l'Association La Gaillarde souhaitent ainsi s'inscrire dans l'accompagnement culturel des Jeux Olympiques.

Le sport et la littérature sont hautement compatibles. Déjà dans la Grèce antique, la littérature trouvait parfois son inspiration dans la pratique sportive, rappelant sa dimension spirituelle, culturelle, politique, éthique.

Le sport tel un miroir renvoie à nos rêves de performance, à notre soif de dépassement mais aussi à nos limites, à nos échecs aussi, entre esprit d'équipe et grande solitude.

Notre lecture publique éclaire ces questions par un éventail de textes allant de l'ironie joyeuse avec Bouvard et Pécuchet, (Gustave Flaubert) à une réflexion plus profonde avec « La petite communiste qui ne souriait jamais » (Lola Lafon) ou la trajectoire brisée d'Emile Zatopek (Jean Echenoz).

Cette lecture-spectacle inclut en option une artiste clown qui offre par ses différentes interventions une note poétique et sensible proche de Tati. Elle agit comme un grain de sable dans la mécanique bien huilée de notre couple de lecteurs et chahute l'ordre établi.

• Valcobreizh

Que faire de mes déchets verts?

Le printemps est déjà à nos portes. Qui dit printemps dit tontes, tailles des haies et entretien du jardin en général. Si le SMICTOM Valcobreizh accepte toujours les déchets verts en déchèterie, il est fortement conseillé de valoriser ses déchets verts directement chez soi. On vous explique pourquoi et comment vous y prendre.

Comment valoriser ses déchets verts sans se rendre en déchèterie ?

1- Le mulching

Mais qu'est-ce que ce mot farfelu ? Il s'agit d'une technique de tonte sans ramassage de l'herbe, qui est hachée et directement redéposée sur la pelouse où elle se décompose naturellement. Vous pouvez acheter une tondeuse spéciale ou garder votre tondeuse classique sans y mettre son bac. Tondez lorsque l'herbe est sèche et haute de 8 à 10 cm maximum. Le mulching n'est pas efficace lorsque l'herbe est humide et trop haute. Idéalement il faut tondre environ 1 fois par semaine et par temps sec. Vous tondrez plus fréquemment mais vous passerez moins de temps à gérer vos tontes ! Le gazon sera également plus résilient à la météo (important avec les épisodes de sécheresse en augmentation).

2- Le paillage

Le paillage est un procédé simple qui consiste à recouvrir le sol avec des matériaux d'origine végétale ou minérale, afin de limiter l'évaporation et la pousse des mauvaises herbes. 1h de paillage = 10 heures de travail économisées au jardin ! Le paillage limite la pousse des mauvaises herbes et donc le désherbage ; il limite l'évaporation de l'eau et donc l'arrosage, etc. Vous avez tout ce qu'il faut dans votre jardin pour faire du paillis au lieu de l'acheter :

- tontes de gazon fraîches ou séchées,
- feuilles, fanes, tiges, tailles et branchages broyés,
- végétaux issus du désherbage, de préférence non montés en graines sauf chiendent et liseron.

Vous pouvez également utiliser du broyat. Le SMICTOM propose une aide financière pour l'acquisition d'un broyeur. Plus d'infos sur www.valcobreizh.fr

3- Le compostage

Les déchets verts se compostent très bien ! Attention à ne pas déséquilibrer votre compost en mettant trop de déchets verts. Les tontes doivent être mises avec parcimonie. Le SMICTOM propose des composteurs à prix subventionnés (voir article ci-dessus).

• Valcobreizh

Reprise des ventes de (lombri) composteurs

N'attendez plus : réservez votre composteur ou lombricomposteur à prix réduits et retirez-le un samedi matin.

Composteurs : prochaines dates (celles de mars jusqu'à mi-avril sont déjà complètes !)

- 20 avril, La Bouëxière
- 27 avril, Saint-Aubin d'Aubigné
- 4 mai, Tinténiac
- 18 mai, Liffré



La réservation est obligatoire : vous ne pourrez pas repartir avec un composteur sans cette réservation.

Elle se fait en ligne sur www.valcobreizh.fr

Lombricomposteurs :

- 18 avril, Melesse Les dates sont prévues en fonction du nombre de réservations. Pour réserver votre lombricomposteur, vous devez envoyer un mail directement au service prévention à prevention@valcobreizh.fr.

La collecte des coquilles se termine bientôt

L'arrivée des beaux jours vous donne des envies de dégustation de coquilles? N'oubliez pas que les 7 déchèteries du territoire acceptent vos coquilles vides **jusqu'au 30 mars 2024 !**

Après ça, il faudra attendre quelques mois avant le retour de l'opération. Seules les coquilles de coquillages sont acceptées. Les déchets tels que les pinces de crabes, têtes de crevettes, citrons, serviettes et autres ne sont pas acceptés ici. Les coquilles seront broyées avec les déchets verts pour devenir du compost.

• Conférence sur le changement climatique

L'association CHEN organise une conférence débat sur le thème 'Le changement climatique, qu'est-ce que j'y peux ?' le **vendredi 5 avril 2024** à la salle "Les Moissons" à **20h30**.

Le changement climatique est bien présent et a déjà des impacts sur notre vie de tous. Nous sommes bien conscients qu'il faut faire quelque chose mais quoi ? Cette conférence est l'occasion de passer en revue les solutions que nous pouvons mettre en œuvre dans notre vie quotidienne pour réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre. Elle sera animée par CHEN et des membres de l'antenne rennaise du Shift Project. Le **dimanche 07 avril 2024** sera l'occasion de passer à l'action avec un trajet Chasné-Rennes-Chasné (30 km). Nous pouvons prêter des Vélos à Assistance Electrique sur réservations. Pour vous inscrire : <https://rb.gy/t11qpn>

Plus d'informations sur la page Facebook de Chen (@chasneenv) et sur le blog de l'association : <http://chen-asso.blogspot.com>



● Biodiversité

Dans le cadre du projet biodiversité, l'association CHEN, en partenariat avec la commune de Chasné sur Illet, a planté sur le site de la Porte Pilet des arbres et arbustes sur le haut du talus le long de la RD97.



● Cham'Elles Breizh





15€
10€

Spectacle danse orientale

SOIRÉE COUSCOUS

CHAM'ELLES BREIZH 2025

SALLE DES MOISSONS
9 RUE DE L'ÉCOLE
35250 CHASNÉ-SUR-ILLET
6 AVRIL 2024 | 19 H



RSVP SUR HELLOASSO 



FB @CHAMLBZH - 06 23 32 31 15

● **Le monde de Léo**

L'APE et la section ASL Multisport proposent un spectacle jeune public joué par la Compagnie Numerodix :

« La Lune a disparu ? C'est la Catastrophe ! Mais comment faire pour continuer à rêver sans la Lune pour veiller sur nous ? »

Léo ne peut l'accepter et part à sa recherche tout autour du monde avec comme compagnon de route ses espoirs en bandoulière et sa bonne humeur dans le sac à dos !

Son voyage l'emmènera à la rencontre des autres enfants de la planète qui, eux non plus, ne peuvent pas imaginer cesser un jour de rêver...

En famille ou entre amis, venez partager un moment convivial et musical.

Contact : mschasne@gmail.com
Tel : 06.84.15.33.13.

Dimanche 14 avril 2024
Salle des Moissons
Chasné sur Illet

Compagnie Numerodix
Présente

2 Séances
11h et 16h

Spectacle Jeune Public
Dès 3 ans

Tarif unique
8€

Pour commander

Pour régler

pe
Association des parents d'élèves

Mairie de Chasné

Chasné sur Illet

LE MONDE DE LÉO

Billets en vente à la boulangerie de Chasné sur Illet (gratuit pour les moins de 2 ans)

Imprimé par la Mairie de Chasné sur Illet



Télécharger
Panneaupocket

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 13h30 – 18h00
Mardi : Fermé
Mercredi : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h00
Jeudi / Vendredi : 9h00 – 12h30
Samedi : 9h00 – 12h00 (le 1^{er} samedi du mois)

02.99.55.22.79 mairie@chasnesurillet.fr



www.chasnesurillet.fr

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous tous les samedis